

11.2 CONSULTING

Société par actions simplifiée au
capital de 100 euros
Siège social: 12 Bis Impasse de l'Aigas 69160
Tassin La Demi-Lune

Liste des souscripteurs

Capital : 100 €

Nombre d'actions : 100

Valeur nominale des actions : 1 €

Libération : le capital est entièrement libéré

Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Montant total des souscriptions	Montant des versements effectués
Boissel François-Henri	100	100 €	100 €

Cette liste constate la souscription de 100 actions de la SASU et le versement de la somme de 100 € par Monsieur François-Henri BOISSEL, associé unique de la société, et qui détient par conséquent 100% du capital et des droits de vote en pleine propriété.

Cette somme correspond à la libération des apports dans les proportions indiquées ci-dessus. Ces proportions sont certifiées exactes, sincères et véritables par l'associé fondateur de la SASU.

Fait à Tassin La Demi-Lune

Le 17/04/2025

Signature de l'actionnaire unique

